

Un peu de respect pour le personnel !

La FEDE n'apprécie pas le mode de communication du Conseil d'administration de l'hôpital fribourgeois (HFR). Elle le lui a fait savoir dans un récent courrier, précisant qu'elle n'entend pas se laisser écarter des discussions et qu'elle s'opposera énergiquement à toute tentative visant à fragiliser le statut du personnel hospitalier.

La FEDE a fait savoir aux responsables du HFR qu'elle combattrait avec la plus grande fermeté toute velléité du Conseil d'Administration de sortir le personnel de la LPers. Elle réfute l'argument selon lequel les salaires versés au HFR seraient trop élevés. L'Etat de Fribourg dispose d'un système d'évaluation des fonctions (EVALFRI), permettant de classer les professions en fonction des exigences, compétences requises, responsabilités, etc. Or il ressort clairement de cette évaluation, que le personnel des hôpitaux bénéficie d'une rémunération équitable et adaptée aux conditions. Relayés par la presse, les propos du président du Conseil d'administration et de la directrice générale du HFR ont créé le malaise. Dans un entretien accordé à La Liberté le 11 avril 2014, celle-ci faisait part de son souhait de s'affranchir du Service du personnel de l'Etat, pour disposer d'une plus grande marge de manœuvre. Quelques semaines plus tard, le président du Conseil d'administration déclarait dans ce même quotidien (La Liberté du 31 mai) que «Si le gouvernement ne veut pas assouplir les règles, il faudra qu'il paie une partie des salaires».

Ces déclarations ont semé le trouble au sein du personnel hospitalier. Elles insinuent que les salaires des collaboratrices et collaborateurs du HFR sont trop élevés et que ce point est une pierre d'achoppement entre le Conseil d'Etat le Conseil d'administration du HFR, dans les discussions en vue de la réorganisation hospitalière. Ce dernier laisse aussi entendre qu'il n'hésitera pas à mettre la pression sur les autorités, afin d'obtenir un as-



souplissement des règles en sa faveur, le personnel se trouvant en quelque sorte pris en otage et instrumentalisé à cette fin.

La FEDE s'insurge contre cette façon de faire. Dans ce même article où la directrice parle de confiance, d'ouverture et de transparence, elle remet directement en cause le statut du personnel et le décrit comme une source de difficultés. Or aucune organisation représentant le personnel n'a été consultée à ce jour. A croire que les responsables du HFR cherchent à changer les règles, mais sans associer les employé-e-s à ce processus.

La réorganisation hospitalière qui touche actuellement tous les cantons est certes un défi de taille, mais pour le surmonter, les responsables du HFR devront pouvoir compter sur l'appui d'un personnel motivé. Or celui-ci doit en retour pouvoir table sur la confiance et le soutien du Conseil d'Administration et de la Direction. Mais suite à de telles déclarations transmises par voie de presse, les employé-e-s et les associations qui les représentent, ne se sentent certainement pas incités à placer leur confiance dans le Conseil d'Administration.

La FEDE a toujours privilégié la voie du dialogue et accorde une grande importance au partenariat social. Comme elle l'a fait savoir au Conseil d'administration, elle est toujours disposée à discuter pour analyser les problèmes actuels et contribuer à une amélioration de la situation. Elle attend cependant que celui-ci fasse preuve d'un peu plus de respect envers le personnel et ses représentants.